

News

juin 15



Hilde Vernailen
Président

L'Assemblée générale de l'AMICE fut, comme toujours, l'occasion de présenter le bilan du travail accompli l'année précédente par l'association et ses commissions, mais aussi de regarder vers l'avenir.

Chers collègues,

Je crois que le moment est venu de construire une AMICE plus forte et plus efficace, dans l'intérêt de ses membres. Nous devons nous assurer que notre modèle d'entreprise est bien compris, que la voix de l'AMICE est clairement entendue par les institutions européennes et que le secteur est en mesure de relever les défis mondiaux actuels tout en restant fidèle à ses valeurs et ses principes. Le Manifeste de l'assurance mutuelle et coopérative européenne est là pour soutenir notre plaidoyer pour une reconnaissance méritée de notre secteur.

Mais pour une meilleure représentation du secteur mutuel et coopératif en Europe et dans le monde, le Conseil d'administration est convaincu qu'il serait judicieux que l'AMICE coopère plus étroitement, sur une base structurée, avec l'ICMIF. Concrètement, il s'agira de trouver des synergies dans les activités, les ressources et les moyens des deux associations afin d'apporter aux membres un service de plus grande valeur. Ce rapprochement impliquera aussi que tous les assureurs mutuels et coopératifs européens, par le versement d'une seule et unique cotisation, seront membres de l'organisation européenne et de l'organisation internationale, sans aucune obligation d'être plus — ou moins — actifs qu'ils ne le sont aujourd'hui dans l'une ou l'autre association.

Les discussions entre le Conseil d'administration de l'AMICE et le Comité exécutif de l'ICMIF n'en sont qu'au tout début, mais le projet commun consiste à développer une association ICMIF mondiale, agissant comme une organisation faitière (support, coordination) dotée de solides branches régionales. L'AMICE, la branche régionale européenne, restera établie à Bruxelles, conservera sa personnalité juridique, sera dirigée par son propre Conseil d'administration et disposera de son propre budget et de ses propres ressources.

Le Conseil d'administration de l'AMICE a décidé d'embaucher un nouveau Secrétaire général pour concrétiser ce projet. Le processus de recrutement est en cours, à la suite du départ de Gregor Pozniak. En attendant, l'équipe du Secrétariat continuera, autant que possible, à fournir aux membres les services qu'ils attendent de leur association européenne.

Nous vous tiendrons naturellement au courant de l'évolution des discussions sur ce projet et espérons être en mesure de présenter une proposition concrète lors de l'Assemblée générale 2016.

Hilde Vernailen

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président..... Page 1
- 5 nouveaux membres pour l'AMICE..... Page 2
- Infos Plaidoyer Page 3
- Infos Assistance Page 4
- Assemblée générale et symposium 2015 Page 4
- Infos Promotion..... Page 4
- Calendrier de l'AMICE 2015 Page 5
- Événements extérieurs - Calendrier 2015 Page 5

Cinq nouveaux membres pour l'AMICE

L'AMICE est fière d'accueillir cinq nouveaux membres, dont l'adhésion a été approuvée par le Conseil d'administration le 31 mars et le 18 mai, portant ainsi à 21 le nombre de pays représentés par l'association. AR-CO (Belgique), SiVZK (Bulgarie), ECCU et IPB (Irlande) et PSN (Espagne) présentent leurs organisations respectives ci-dessous.

AR-CO, Belgique



La société coopérative d'assurance AR-CO a été fondée en 1962 pour couvrir la RC professionnelle des architectes et ingénieurs. Son chiffre d'affaires avoisine les 10 000 000 EUR en 2014.

Première et la plus ancienne des compagnies en Belgique à couvrir ce secteur particulier de l'assurance de la construction, elle est gérée par des représentants élus par l'Assemblée générale et issus pour la plupart parmi ses assurés-coopérateurs. Son Comité de Direction est présidé depuis 2014 par Eric Bombey, professionnel de l'assurance, secondé par deux experts-architectes, Steven Daelman et Bernard Hemeleers.

Son activité s'est étendue durant ses plus de 50 années d'existence à d'autres professionnels-concepteurs tels que: architectes d'intérieur, architectes paysagistes, coordinateurs de sécurité-santé, dessinateurs, géomètres-experts, promoteurs non-entrepreneurs, project managers, etc. Une police «Globale du Maître de l'Ouvrage» a également été développée à l'attention des candidats-bâisseurs.

En dehors de la Belgique, AR-CO couvre les bureaux d'études en France, ainsi que les missions de ses assurés belges dans le monde entier (sauf USA et Canada).

SiVZK – Coopérative d'assurance mutuelle syndicaliste, Bulgarie



L'idée de constituer une coopérative d'assurance mutuelle remonte à l'automne 1996 et en décembre de la même année, les 36 premiers contrats d'assurance étaient conclus. À l'époque, il n'existait pas de législation spécifique sur l'assurance. Celle-ci est seulement entrée en vigueur le 1er janvier 1997. La

coopérative d'assurance mutuelle a obtenu l'autorisation d'exercer ses activités d'assurance vie sous la dénomination «Medic-center» le 10 août 1998. En 2005, Medic-center a pris le nom de Sindikalna Vzaimozastrahovatelna Kooperacia - SiVZK (Coopérative d'assurance mutuelle syndicaliste). Au 31 décembre 2014, la SiVZK comptait 31 483 assurés, de tous milieux socio-professionnels mais majoritairement salariés. Le total des primes encaissées en 2013 s'élève à environ 13 000 000 EUR.

Boris Georgiev, le Directeur général de SiVZK: «Dans la famille européenne unie, l'expérience, la réunification et le plaidoyer sont les instruments les plus puissants pour faire entendre notre voix et protéger nos intérêts. Le choix de devenir membre de l'AMICE est guidé par notre désir profond et notre volonté farouche de changer les choses et d'instaurer un cadre juridique normal en République de Bulgarie.»

ECCU Assurance Co. Ltd, Irlande



L'ECCU est l'entreprise d'assurance vie du mouvement des coopératives de crédit (Credit Unions) en Irlande.

Elle a été créée pour offrir une assurance-crédit/épargne collective aux coopératives de crédit établies en Irlande et affiliées à la Ligue irlandaise des coopératives de crédit (ILCU). Le Conseil d'administration de l'ECCU est constitué des actionnaires propriétaires de la société. La clé du succès continu de l'ECCU est son modèle d'entreprise simple, qui lui permet d'opérer à des coûts peu élevés. L'ECCU exerce ses activités sans but lucratif et chaque année, les éventuels excédents après déduction des dépenses et réserves obligatoires sont restitués aux assurés

sous forme de bonification. Grâce à ce mécanisme, les bénéficiaires et commissions restent au sein du mouvement des coopératives de crédit.

Gerry Jordan, le Directeur général: «En tant que compagnie d'assurance captive sans but lucratif et détenue par une coopérative de coopératives, être membre de l'AMICE offre à l'ECCU une formidable occasion d'échanger des idées et solutions pour relever les défis et opportunités rencontrés par d'autres organisations similaires.»

Previsión Sanitaria Nacional (PSN), Espagne



Previsión Sanitaria Nacional (PSN) est une société d'assurance mutuelle qui rassemble plus de

110 000 diplômés universitaires, dont la plupart ont un lien direct avec le secteur des soins de santé en Espagne et au Portugal. PSN relève du secteur de l'assurance vie et propose des produits d'assurance individuelle et familiale, ainsi que des instruments d'épargne et de placement. Ces dernières années, la société a enregistré une progression très positive, avec une croissance de plus de 10 % des principaux chiffres, et a atteint un en-cours d'épargne sous gestion de plus d'un milliard d'euros. Forte de ses plus de 85 ans d'expérience, PSN reste fidèle à ses principes fondateurs de protection des assurés en développant des produits et services adaptés aux nouveaux besoins de ses membres professionnels. Depuis 2015, PSN détient également une société par actions, AMIC S.A., qui assure les risques non-vie de ce même groupe cible.

Dr. Miguel Carrero, Président : «Rejoindre l'AMICE signifie pour nous adhérer à une organisation qui soutient les valeurs de l'assurance mutuelle et confirme pleinement son bien-fondé.»

Irish Public Bodies Mutual Insurance Ltd, Irlande



IPB Insurance est une société d'assurance non-vie mutuelle fondée en 1926, qui s'est développée pour devenir l'un des plus importants assureurs responsabilité civile du marché

irlandais. Souscripteur expérimenté d'assurances couvrant les principaux risques (responsabilité civile, habitation et automobile), IPB Insurance assure avec succès quelques-unes des plus grandes organisations du pays, tant dans le secteur public que privé.

IPB est le seul assureur mutuel indigène de l'Irlande et reste entièrement sous contrôle irlandaise. La société jouit d'une notation Standard & Poor's, améliorant sa notation à A- (stable) en décembre 2014. IPB Insurance occupe 115 salariés et le total des primes en 2014 s'élève à 9 740 000 EUR.

IPB tient à son statut de mutuel avec comme but de développer une entreprise de classe mondiale plaçant ses membres au centre de la mutuelle et la société au cœur de ses objectifs.

Infos | Plaidoyer

Solvabilité II

À la demande de la Commission européenne (où Nathalie Berger vient d'être nommée chef de l'unité Assurances et pensions), qui vise l'adoption, d'ici la fin de l'année, d'un acte délégué sur le traitement des fonds propres liés aux actifs d'infrastructure, l'EIOPA est en train d'examiner la possibilité d'instaurer un traitement plus granulaire des investissements dans les infrastructures. L'idée est de définir une classe d'actifs spécifique pour les infrastructures, avec des critères précis et un traitement approprié, incluant des calibrages adéquats en fonction du profil de risque sous-jacent aux actifs d'infrastructure. L'EIOPA a engagé à cet effet des discussions avec les parties prenantes, dont des représentants du secteur de l'assurance, parmi lesquels figure l'AMICE, représentée par son membre suédois Folksam.

Suite aux intenses actions de plaidoyer menées au niveau européen, l'EIOPA a retiré les redoutées orientations sur l'audit externe. Toutefois, l'AMICE observe avec inquiétude la tendance des autorités nationales de contrôle de certains États membres à demander un audit externe du rapport sur la solvabilité et la situation financière (SFCR) – information publique exigée par Solvabilité II – et du rapport régulier au contrôleur (RSR). Cette demande semble être en contradiction avec les objectifs de la réglementation et faire double emploi avec les tâches incombant aux autorités de contrôle dans le cadre du processus de contrôle prudentiel. Nous invitons nos membres à informer [Silvia Herms](#) de la position adoptée par leur autorité de contrôle vis-à-vis de l'audit externe.

Le secteur de l'assurance attend anxieusement la version finale de la deuxième série d'orientations et normes techniques d'exécution (ITS) de l'EIOPA, qui contient, entre autres, le paquet sur l'information prudentielle. Dans ce document final, dont la publication en anglais est attendue d'ici fin juin, le principe de proportionnalité sera renforcé et le mot «matériel» sera ajouté dans tous les cas appropriés. Le nombre de feuilles de calcul sera réduit de plus de 50 % grâce à une convention de dénomination simplifiée harmonisant davantage la définition de l'activité commerciale avec les systèmes informatiques. Les orientations de l'EIOPA préciseront également que le premier rapport régulier au contrôleur (RSR) sera fourni en 2016 (selon l'acte délégué, le RSR doit être soumis au moins tous les trois ans).

Le groupe de travail Solvabilité II de l'AMICE continue de se réunir, physiquement ou en ligne, tous les mois pour discuter de la position de l'AMICE sur toutes ces questions. Nous vous invitons à contacter [Silvia Herms](#) pour toute question concernant la mise en œuvre et/ou l'interprétation des textes à tous niveaux.

Comptabilité/IFRS

L'AMICE est représentée au sein du Groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG), qui contribue à l'élaboration des IFRS émises par l'IASB et fournit une expertise technique et des avis à la

Commission européenne sur les questions de comptabilité. Compte tenu des multiples retards pris dans la finalisation de la norme IFRS 4 applicable aux contrats d'assurance, la phase II tend à devenir une priorité secondaire en raison, d'une part, de l'incertitude quant à la date de publication de la norme finale et, d'autre part, d'autres priorités urgentes telles que Solvabilité II. L'IASB progresse toutefois dans l'élaboration d'une norme finale répondant aux préoccupations du secteur. Dans ce contexte, les parties concernées et l'EFRAG ont demandé à l'IASB de reporter la date d'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 concernant les instruments financiers, de façon à l'aligner sur celle de la future norme concernant les contrats d'assurance (IFRS 4). Plusieurs membres de l'AMICE – en Belgique, Suède, France et au Royaume-Uni – appliquent les IFRS.

Affaires réglementaires

Le groupe de travail Affaires réglementaires s'est réuni le 29 avril pour discuter de la manière dont les membres de l'AMICE introduisent dans leur organisation, conformément à Solvabilité II, les **fonctions clés**, les exigences d'honorabilité et de compétence ainsi que l'externalisation.

Un représentant de la Commission européenne est venu informer le groupe de travail sur l'état d'avancement du processus de révision du **règlement d'exemption par catégorie en faveur du secteur de l'assurance**. En mars 2016, la Commission européenne présentera un rapport contenant des recommandations au Parlement européen et au Conseil. Ce rapport sera suivi, au cours du deuxième semestre 2016, d'une consultation sur l'option politique retenue. La proposition finale, accompagnée d'une analyse d'impact, sera présentée en 2017.

En accord avec le groupe de travail Affaires réglementaires, l'AMICE a transmis sa réponse (EN) à la consultation sur le Livre vert de la Commission «**Construire l'union des marchés des capitaux**». Sur la base des réponses reçues, la Commission adoptera un plan d'action cet automne.

L'IAIS procède actuellement à une refonte de ses principes de base d'assurance (PBA) relatifs à la **gouvernance**. L'AMICE a transmis ses commentaires (EN) lors de la phase de consultation préliminaire et a participé, par téléconférence, au dialogue avec les parties intéressées organisé le 13 mai dernier. L'IAIS lancera fin juin une consultation, qui sera suivie d'une révision du projet en septembre et d'un nouveau dialogue avec les parties intéressées en octobre.

Fin avril, le Secrétariat a participé à la première audition publique organisée par l'Intergroupe **Économie sociale** au Parlement européen sur le thème de l'intégration de l'économie sociale dans le programme politique de l'UE. Une nouvelle audition publique est prévue cet automne sur le thème de la reconnaissance juridique des entreprises de l'économie sociale. Social Economy Europe gère le secrétariat de ce groupe de parlementaires européens, qui constitue pour le secteur mutuel et coopératif un noyau de soutien au Parlement européen.

En tant que partenaire social européen reconnu dans le **dialogue social** sectoriel des assurances, l'AMICE – avec Insurance Europe et BIPAR – participe aux discussions avec les syndicats. Les partenaires sociaux du secteur de l'assurance travaillent actuellement à l'extension aux pays d'Europe centrale et orientale de leur projet de réponse au défi démographique. Ce projet a conduit, en 2012, à la publication d'un recueil des meilleures pratiques dans ce domaine.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter [Belma Yasharova](#).



Sixième Rencontre des gestionnaires de la réassurance mutuelle et coopérative en Europe - Madrid, 16-17 avril

Trente-cinq délégués issus de 12 pays ont participé à la sixième Rencontre des gestionnaires européens de la réassurance mutuelle et coopérative, organisée par l'AMICE et accueillie par Mutua Madrileña à Madrid les 16 et 17 avril derniers. Outre les gestionnaires de la réassurance d'organisations membres de l'AMICE, des gestionnaires des risques, actuaires, directeurs financiers et Directeurs généraux étaient aussi présents à cet événement donnant l'occasion de s'informer sur les titres assurantiels, la collaboration en réassurance, la couverture de réassurance aux scénarios de Solvabilité II et la réassurance rétrospective à travers les présentations de conférenciers experts (ces présentations peuvent être consultées par les membres sur le [site internet de l'AMICE](#)).

Les participants ont particulièrement apprécié, après chaque présentation, les discussions menées en petits groupes pour une interactivité maximale. La dernière session a été consacrée à une réflexion collective visant à proposer de futurs sujets de discussion ou d'autres types d'événements, tels que des échanges entre les départements de réassurance et d'autres départements (par exemple, avec les souscripteurs ou les actuaires) ou la création d'un module de formation en réassurance pour les non-réassureurs.

Groupe de travail Santé

Le nouveau groupe de travail Santé de l'AMICE a tenu sa deuxième réunion début mars, avec une présentation du système d'assurance maladie néerlandais par OOM Verzekeringen (membre de l'AMICE), ainsi que la présentation des premiers résultats d'une enquête menée par la FNM (FR) auprès des membres de l'AMICE sur l'innovation technologique dans les domaines de l'assurance maladie et des soins de santé. Le groupe de travail Santé se réunira à nouveau le 15 octobre prochain à Bruxelles avec, à l'ordre du jour, une présentation du système de santé danois et la poursuite de l'analyse des répercussions de l'innovation technologique sur les assureurs mutuels et coopératifs.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter [Helen Sheppard](#).

Assemblée générale et colloque de l'AMICE 2015

2015 n'étant pas une année de congrès, l'Assemblée générale de l'AMICE s'est tenue à Bruxelles le 19 mai et a été précédée, la veille au soir, d'un dîner convivial au musée BELvue, à l'occasion duquel les invités ont pu profiter d'une visite privée de ce musée consacré à l'histoire de la Belgique.

Outre l'approbation du budget 2016 et de la décision de maintenir les cotisations au même niveau que les quatre années précédentes, l'Assemblée générale a procédé à l'élection de trois nouveaux membres du Conseil d'administration: Frank Diegel, Itzehoer (Allemagne), Allan Luplau, Sygeforsikringen "danmark" (Danemark) et Carlo Enrico de Fernex, Reale Mutua (Italie). Le Comité de nomination a également été renouvelé, avec l'élection d'Arnaud Chneiweiss, GEMA (France) et d'Ann Sommer, Länsförsäkringar (Suède).

Dr. Sarah Spiekermann, de l'Université d'économie et des affaires de Vienne, a ouvert le colloque avec une présentation sur «Le triangle des données» et l'éthique en matière de collecte et d'utilisation des données. Sarah Spiekermann a invité les membres de l'AMICE à agir en «responsables éclairés» dans leur approche de la gestion des données relatives à leurs clients. Après une présentation de Dr. Márta Nagy-Rothengass, chef d'unité à la DG CONNECT, sur la politique de la Commission européenne visant la création d'un marché unique numérique, Dr. Sarah Spiekermann a animé une discussion en panel réunissant des membres de l'AMICE (GEMA/MACIF - France et Sygeforsikringen "danmark" - Danemark) et de l'association italienne des consommateurs Cittadinanzattiva. Les présentations, ainsi qu'un chapitre du prochain livre de Dr. Sarah Spiekermann, sont accessibles aux membres sur le [site internet de l'AMICE](#).

Séminaire Communications

Le programme du prochain séminaire de l'AMICE consacré à «**La communication des mutuelles à l'ère du numérique - Comment livrer un contenu de qualité et interagir efficacement avec la clientèle et les médias**» et accueilli par Mutual Médica à Barcelone les **22 et 23 octobre 2015** est à présent défini.

Le journaliste espagnol Albert Closas apportera son avis d'expert lors la session 1 «Comment livrer un contenu qui intéresse la presse?» et Elisabetta Ruà, responsable des communications institutionnelles de Reale Mutua (membre italien de l'AMICE) expliquera comment son entreprise gère les relations avec la presse.

La session 2 fera intervenir deux mutuelles d'assurance de taille différente pour indiquer les contenus et méthodes à privilégier par les mutuelles afin d'interagir efficacement avec la clientèle. Une agence espagnole de communication reconnue apportera également son éclairage d'expert. Lors de la troisième session, la mutuelle suédoise Länsförsäkringar et la mutuelle polonaise TUW SKOK présenteront leur expérience en matière d'organisation de la communication externe.

La session 4 sera consacrée à l'ère numérique et aux communications et, dans ce cadre, deux membres de l'AMICE, de taille différente, feront part de leurs expériences avec les réseaux sociaux.

Un service d'interprétation sera assuré en anglais et en espagnol. Les informations pratiques concernant le lieu du séminaire, les hôtels et l'inscription sont disponibles sur le site internet de l'AMICE, sur la page [Activités d'assistance](#).

Groupe de travail Communications

Le groupe de travail Communications s'est réuni à Gand le 21 avril afin de visiter le site retenu pour le congrès 2016 de l'AMICE et d'examiner différentes options pour les sessions de travail et le programme social du congrès. Le groupe de travail a également commencé à élaborer le programme du congrès et poursuivra ce travail au cours des prochains mois, afin de faire de cet événement une aussi belle réussite que le Congrès de Nice en 2014.

Publication de l'AMICE sur les origines des mutuelles

En réponse à l'invitation faite aux membres de l'AMICE de contribuer au recueil d'études de cas sur les origines des mutuelles, montrant comment et pourquoi les mutuelles et coopératives d'assurance ont été créées et quelles sont aujourd'hui leurs valeurs, treize propositions ont été reçues à ce jour. L'objectif étant de réunir 20 récits de pays et environnements aussi différents que possible, les membres de l'AMICE sont invités à contacter [Tatiana Paraskeva](#) pour connaître les modalités de contribution à cette publication. Le groupe de travail se réunira le 3 septembre pour examiner les propositions reçues.

➔ Magazine Voice de l'ICMIF

Le n° 82 du magazine Voice de l'ICMIF vient de paraître en EN, FR et ES. [Suivre ce lien](#).

→ Calendrier 2015 de l'AMICE

- 9 juillet Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 3 septembre Bruxelles Groupe de travail Promotion
- 8 septembre Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 9 septembre Bruxelles Comité exécutif
- 10 septembre Bruxelles Groupe de travail Communications
- 15 septembre Paris Groupe de travail RSE
- 1er octobre Stockholm Groupe de travail Affaires réglementaires
- 13 octobre Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 15 octobre Bruxelles Groupe de travail Santé
- 22-23 octobre Barcelone Séminaire Communications
- 13 novembre Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II
- 18 novembre Bruxelles Groupe de travail RSE
- 24 novembre Athènes Réunion du Conseil d'administration
- 11 décembre Bruxelles Groupe de travail Solvabilité II

→ Événements extérieurs - Calendrier 2015

- 8-9 septembre Frankfurt 4th Conference on Global Insurance Supervision
EIOPA & Goethe University Frankfurt
- 7-9 octobre Minnesota, USA Conférence biennale de l'ICMIF
- 18 novembre Frankfurt EIOPA conference

